



Council of the  
European Union

**Brussels, 24 March 2022**  
**(OR. en, fr)**

**7508/22**

**CORDROGUE 29**  
**SAN 183**  
**RELEX 402**

**NOTE**

---

From:	General Secretariat of the Council
To:	Delegations
No. prev. doc.:	WK 1059/2022 REV 1
Subject:	EU Statement on the occasion of the 65th Session of the Commission on Narcotic Drugs (Vienna, 14-18 March 2022) - Agenda item 6: Follow-up on the implementation at the national, regional and international levels of all commitments, as reflected in the Ministerial declaration of 2019, to address and counter the world drug problem

---

Delegations will find in the Annex the above-mentioned statement as expressed on behalf of the EU and its Member States at the 65th Session of the Commission on Narcotic Drugs (CND) (14-18 March 2022).



**European Union**

**EU Statement on  
Agenda item 6**

**65<sup>th</sup> Session of the Commission on Narcotic Drugs (CND)  
United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC)**

**Vienna, 14-18 March 2022**

**Follow-up on the implementation at the national, regional and international levels of all commitments, as reflected in the Ministerial Declaration of 2019, to address and counter the world drug problem**

Distinguished Chair, Excellencies, Ladies and Gentlemen,

It is an honour to participate in this meeting and to speak on behalf of the European Union and its Member States. The following countries align themselves with this statement: the Republic of North Macedonia\*, Montenegro\*, Serbia\*, Albania\*, Bosnia and Herzegovina\*, Iceland<sup>+</sup>, Norway<sup>+</sup>, Ukraine, the Republic of Moldova, Georgia, Andorra and San Marino.

The European Union strongly condemns the acts of aggression committed by Russia in Ukraine, which are threatening international security and violate our common principles as United Nations. This context should not prevent those States and all stakeholders that remain faithful to the principles of the UN Charter and to Human Rights, to work together to improve the world drug situation and achieve the commitments of the 2019 Ministerial Declaration.

---

\* Candidate Countries the Republic of North Macedonia, Montenegro, Serbia and Albania as well as potential Candidate Country Bosnia and Herzegovina continue to be part of the Stabilisation and Association Process.  
+ Iceland and Norway are members of the EFTA and of the European Economic Area.

The EU demands that Russia immediately ceases its military actions, withdraws all its troops from the entire territory of Ukraine and fully respects Ukraine's territorial integrity, sovereignty and independence within its internationally recognised borders.

\*\*\*

Face à la menace continue que constitue la pandémie de coronavirus, il demeure de la plus haute importance de maintenir un engagement total en faveur d'une mise en œuvre rapide du document final de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sur le problème mondial des drogues de 2016 (UNGASS), qui demeure le document international le plus abouti en matière de politique des drogues. Cette année encore, la pandémie de COVID-19 a amplement mis à l'épreuve la réactivité de la communauté internationale dans les domaines de la santé, du développement, de la sécurité et des droits de l'Homme - une approche transversale qui rejoint l'objectif de la lutte contre les drogues. Dans le but essentiel de protéger et de promouvoir la santé, la dignité, la paix, la sécurité et la prospérité de chacun, il est crucial de poursuivre et d'intensifier les efforts déployés pour traiter et combattre tous les aspects de la situation mondiale en matière de drogue.

L'Union européenne et ses États membres restent engagés à préserver notre avenir et à veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte, en intensifiant nos efforts pour combler les lacunes dans la lutte contre les tendances émergentes et les défis persistants posés par le problème mondial des drogues, par la mise en œuvre de nos différents engagements et du plan de travail pluriannuel de la Commission des stupéfiants (CDS).

L'Union européenne continue de soutenir fermement le document final de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sur (UNGASS), qui consacre une approche centrée sur les droits de l'Homme, garantissant la promotion et le respect de la dignité et des droits de l'Homme des personnes qui consomment des drogues et qui réaffirme l'importance de la coopération pour assurer un contrôle des drogues fondé sur les droits de l'Homme et lutter contre l'impunité, en cas de violations graves des droits de l'Homme dans le cadre des mesures de contrôle des drogues. Par conséquent, l'Union européenne réitère sa préoccupation concernant l'annulation de la présentation du président-rapporteur du groupe de travail du Conseil des droits de l'Homme sur la détention arbitraire, qui devait être prononcée lors de la reprise de la 64<sup>ème</sup> session de la CDS, conformément à la résolution 42/22 du Conseil des droits de l'Homme. Lorsque nous mettons en œuvre nos engagements à plusieurs niveaux pour faire face au problème mondial des drogues, nous devons renouer avec notre pratique consistant à renforcer la compréhension de tous les aspects du problème mondial des drogues et à unir nos forces pour y faire face, afin d'accélérer nos efforts pour avancer ensemble.

L'Union européenne et ses États membres continuent de faire valoir que les politiques en matière de drogues fondées sur une approche intégrée, équilibrée, factuelle et multidisciplinaire s'avèrent les plus efficaces pour faire face au problème mondial des drogues. Cette approche est réaffirmée dans la stratégie de l'UE en matière de drogue pour 2021-2025 et dans le plan d'action qui en découle, approuvé en juin dernier. Le plan d'action vise à mettre en œuvre les priorités de la stratégie dans les trois domaines d'action, que sont la réduction de l'offre et de la demande de drogue et la lutte contre les dommages liés à la drogue, ainsi que dans les trois thématiques transversales que sont (i) la coopération internationale, (ii) la recherche, l'innovation et la prospective, (iii) la coordination, la gouvernance la mise en œuvre. En définissant 85 actions spécifiques fondées sur des données probantes, rigoureuses sur le plan scientifique, réalistes, assorties d'échéances et mesurables, le plan d'action facilite la mise en œuvre effective de mesures visant à assurer un niveau élevé de protection de la santé humaine, de stabilité sociale et de sécurité, ainsi qu'à contribuer à la sensibilisation. Il tient également compte de la question de l'égalité de genre et de l'équité en matière de santé, adoptant ainsi une approche centrée sur l'être humain et axée sur les droits de l'Homme dans sa politique en matière de drogues.

La pérennisation de la pandémie de Covid-19 nous apprend à adopter une approche orientée vers l'avenir afin d'anticiper les défis. La recherche, l'innovation et la prospective sont des éléments essentiels pour une politique mondiale efficace en matière de drogues, comme l'indiquent la stratégie et le plan d'action de l'UE en matière de drogue. La communauté internationale ne peut que bénéficier de l'union des efforts et des ressources, du renforcement de l'échange d'informations et des meilleures pratiques et de la mise en place d'une recherche et d'une collecte de données fondées sur les preuves pour faire face au problème mondial des drogues, à tous les niveaux.

Lors de cette 65<sup>e</sup> session de la CDS, deux États membres de l'UE proposent, au nom de l'UE, l'adoption d'une résolution axée sur la promotion d'une prévention précoce approfondie et fondée sur des preuves scientifiques. Par cette résolution, nous entendons mettre l'accent sur l'importance de l'accessibilité des services de réduction de la demande et de la promotion, le cas échéant, de modes de vie sains, en veillant à ce que les enfants et jeunes, en particulier ceux dont les parents souffrent de troubles liés à la consommation de substances, aient accès à des mesures de prévention et à des services de soins de santé appropriés, afin de renforcer et de faire progresser nos efforts pour faire face au problème mondial des drogues d'une manière efficace et inclusive, qui respecte pleinement les droits de l'Homme et la dignité inhérente à toutes les personnes.

Cher Monsieur le Président,

L'UE se félicite à la fois des discussions thématiques constructives et fructueuses qui ont eu lieu lors de la réunion intersession de la CDS en octobre dernier et de la prorogation pour une durée indéterminée du mandat de FinGov lors de la reprise de session conjointe de la CDS et de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (CCPCJ) en décembre 2021, ce qui fera progresser la mise en œuvre de la stratégie 2021-2025 de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD). Grâce à un engagement continu et à un partenariat étroit avec l'ONUDD, l'UE et ses États membres espèrent faire progresser les efforts et contribuer de manière unique à la promotion de sociétés saines, pacifiques et inclusives et à la promotion de l'État de droit en s'attaquant aux défis multiples et complexes que pose le problème mondial des drogues.

L'UE souligne que les travaux sur les politiques en matière de drogue et les Objectifs de Développement durable (ODD) sont complémentaires et se renforcent mutuellement. C'est pourquoi la persistance de nos efforts reste d'une importance cruciale, non seulement pour atteindre le troisième objectif du développement durable, qui consiste à assurer une vie saine et à promouvoir le bien-être pour tous en renforçant la prévention et le traitement de la toxicomanie, y compris l'usage de stupéfiants et l'usage nocif de l'alcool, mais aussi pour atteindre le seizième objectif du développement durable, qui consiste à promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives, à assurer l'accès à la justice, à contribuer à la réduction de la violence et des décès qui y sont liés et à promouvoir l'État de droit. Grâce à la mise en œuvre de nos engagements inscrits dans l'UNGASS, qui vont de la réduction et de la prévention de la demande à la promotion du développement alternatif, en passant par la réduction de l'offre et l'application effective de la loi, notre travail contribue immédiatement à la réalisation de certains des objectifs les plus pertinents de notre époque, afin d'aider à garantir que tous les individus puissent vivre en bonne santé, dans la dignité et la paix, dans la sécurité et la prospérité.

Pour conclure, je voudrais réaffirmer que l'UE et ses États membres continueront à soutenir l'ONUDC, à maintenir nos efforts collectifs pour accélérer la mise en œuvre des engagements communs aux niveaux national, régional et international, et à adopter une politique antidrogue efficace et durable à l'horizon 2030.

Merci, Monsieur le Président.

---